

Image not found or type unknown



Divorce pour faute et pension alimentaire.

Par **dehy**, le **17/04/2008** à **10:42**

j'ai 56 ans ,j'ai obtenu gain de cause lors de mon divorce,ma femme etant alcoolique;elle a eut les torts exclusifs;elle a demandé une pension alimentaire pour elle-meme ,et j'ai ete condamné à lui verser 300euro par mois.rnJe désire savoir si cela est normal...De plus ayant été malade mon salaire diminué de moitié,je me dit que je lui est assez donné d'argent quand nous avons vendu la maison lors de la separation de biens.Elle devrai plutot se faire soigner et aller travailler,mais elle n'a jamais voulu reconnaitre son alcoolisme.